

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
Carleton University

FREN4301/5502: Québec : ville d'histoire(s)
Séminaire d'été à Québec (0.5 crédit)

- Préalable : 3^e année ou permission du Département.
Les étudiant.e.s à la maîtrise sont bienvenu.e.s.
- Semestre : « Early summer » du 6 mai au 18 juin 2024.
- à partir du 6 mai 2024 en ligne (asynchrone)
 - séjour dans la ville de Québec (présentiel, expérientiel) **du 20 au 28 mai 2024**
- Horaires recommandés :
- Ottawa /Québec : train 24 départ le 20 mai 10 :15 arrivée 16 :18
 - Retour Train 35 départ le 28 mai 8 :00 arrivée à 14 :06 ou train 37 départ à 12 :36 arrivée à 18 : 35
- Heure : Variable, voir programme (certaines activités sont à confirmer)
- Salle : En ligne sur Brightspace et à la Maison de la littérature (ville de Québec)
- Professeur : Anne Trépanier anne.trepanier@carleton.ca
- Heures de bureau : Sur rendez-vous

Résumé

Le séminaire se tiendra dans la ville historique, dans la ville imaginée et dans la ville contemporaine, dans la ville de papier et dans celle de pierre et de brique.

Programmé au trimestre de mai-juin 2024, il offrira des activités d'apprentissage en ligne à partir du 6 mai 2024 et dans la ville de Québec (format intensif) du 20 au 28 mai 2024.

Dans une approche mixte, à la fois en ligne et au cœur du Vieux-Québec, ce cours s'adresse non seulement aux étudiant(e)s avancé(e)s du Département de français l'Université Carleton mais aussi à ceux et celles inscrit(e)s dans une autre université.

Parmi les activités prévues figurent de nombreuses visites guidées de musées, de lieux et de bâtiments historiques, des promenades commentées en ville et, bien entendu, des discussions passionnantes qui se tiendront au détour d'une rue, d'un parc ou d'un site patrimonial.

La [Maison de la littérature](#) est une bibliothèque publique, inspirante et accessible et constitue le lieu idéal pour lire et écrire en toute tranquillité. Elle se situe juste derrière l'auberge de jeunesse à 1 minute de marche et offre aussi des activités gratuites (consulter le programme sur le site web).

Note importante

La portion séjour de ce cours est hautement subventionnée par le décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales de l'Université Carleton; nous l'en remercions! Nous bénéficions aussi du soutien de l'Association internationale d'études québécoises et du Centre de la Francophonie des Amériques.

Il n'y a pas de frais supplémentaires pour le logement en auberge de jeunesse (8 nuits), ni pour les activités guidées préparées par votre professeur dans la ville de Québec. Des repas vous seront offerts, dont les soupers d'arrivée et d'aurevoir.

Vous serez néanmoins responsables de votre transport pour aller à Québec et en revenir. Ma suggestion est d'acheter un billet de train aller-retour étudiant (faites l'achat un mardi pour le meilleur prix).

Outre le petit déjeuner qui vous sera offert à l'auberge de jeunesse, vous serez responsables de la plupart de vos repas, qui pourront se cuisiner et se prendre dans la cuisine commune de l'auberge de jeunesse et sa cour terrassée. Des épiceries et restaurants abordables vous seront suggérés.

Description du cours

Cette année, nous réfléchirons à la présence d'événements et de lieux historiques dans la pièce de théâtre d'Émilie Monnet *Marguerite : le feu. Mise en esclavage d'Autochtones en Nouvelle-France (Les Herbes rouges, 2023)* et dans le roman *Premier jardin d'Anne Hébert (Seuil, 1988)* mettant en scène la ville de Québec. Des extraits de *La Mémoire, l'histoire, l'oubli* (Seuil, 2000) de Paul Ricœur et d'autres textes sur le rapport au patrimoine seront lus de façon à dévoiler des liens opératoires entre l'histoire personnelle, le récit d'une communauté d'histoire (Halbwachs) et la fiction mettant en scène la ville de Québec et son histoire. Nous ferons appel à ces textes *in situ* une fois dans la ville de Québec en les intégrant à la réflexion du journal de bord.

Afin de composer un parcours littéraire dans la ville de Québec autour de lieux de mémoire d'une part et d'autre part, de créer une fiction vraisemblable, nous combinerons ateliers et discussions à des visites de bâtiments, de lieux patrimoniaux et des expositions, à la recherche d'artefacts, de paysages et d'œuvres d'art. Après le voyage, les étudiant.es remettront au professeur leur création littéraire inspirée par un artefact.

Lors de notre dernière journée pleine à Québec, chaque participant(e) au cours sera responsable de l'animation d'une station de notre parcours littéraire avec une brève présentation du lieu de mémoire *in situ* et une lecture expressive d'un passage du livre *Premier Jardin* de Anne Hébert ou du théâtre d'Émilie Monnet *Marguerite : le feu* qui évoque ce lieu.

Pendant le séjour culturel, nous continuerons à réfléchir à notre compréhension de l'évocation historique. **En effet, une portion importante du cours se déroulera en ligne. Les capsules sont pré-enregistrées et les activités sont asynchrones.** Cependant, des remises sont attendues chaque semaine (voir la liste des travaux et activités et dates de remises sur la plateforme Brightspace). Nous serons aussi instruits sur l'expérience des Afro-descendants dans la ville de Québec par Webster et sur la vie historique et contemporaine des Hurons-Wendats à Wendake.

Avertissement important

La littérature est un art du langage qui fait usage, dans les créations qu'elle produit, de toute l'étendue du lexique à sa disposition. Elle en tire des effets de sens multiples et complexes, qu'il s'agit précisément d'étudier dans le cadre d'un cours de littérature de niveau universitaire.

Tout(e) étudiant(e) inscrit(e) à ce cours peut être par conséquent amené(e) à faire la lecture de termes désobligeants. La progression du cours peut par ailleurs exiger que soit étudié l'usage littéraire de ces termes. Les lire dans une œuvre littéraire et les étudier dans un cours de littérature n'équivaut en rien à valider les préjugés dont ils peuvent être porteurs.

La littérature est également dans une large mesure un art de la représentation. À ce titre, elle peut prendre pour objet n'importe quelle pratique ou action humaine, quelle qu'en soit la violence, que ces actions ou pratiques soient individuelles ou collectives, imaginées ou historiquement motivées. L'étude de la littérature implique bien évidemment que soit analysé ce travail de représentation. Tout(e) étudiant(e) inscrit(e) à ce cours peut par conséquent être amené(e) à faire la lecture et l'analyse de passages potentiellement éprouvants.

De même, je me dois d'ajouter que nous ferons la rencontre de plusieurs intervenant (e)s dans le cadre de visites muséales et de lieux patrimoniaux dans la ville de Québec. Les différences d'opinion et d'interprétation doivent être respectées, de même que les différences culturelles *a priori* invisibles, qui vont nécessairement se dévoiler au cours du séjour. Ces différences n'ont pas nécessairement à voir avec le niveau d'études, l'origine sociale, ethnique ou la condition économique. La langue française comporte des mots ou des expressions étonnantes. Informez-vous auprès du professeur, de vos pairs, ou dans le dictionnaire avant d'émettre un jugement moral sur une tournure de phrase, qu'elle soit ancienne, historique, poétique ou contemporaine.

Les étudiant (e)s qui, après avoir été dûment avisé (e)s de ces conditions d'apprentissage, demeurent inscrit(e)s au cours, sont présumé(e)s y adhérer en toute connaissance de cause. Chacun demeure libre de s'en désinscrire conformément au processus prévu à cette fin.

Objectifs

1. Comprendre la place de l'histoire dans la littérature du Québec et de la ville de Québec en particulier ;
2. Réfléchir aux mécanismes du récit et de la narration de l'histoire et ainsi, comprendre le sens d'une œuvre littéraire en lien avec des éléments de contexte significatifs;
3. Mobiliser ses connaissances afin de reconnaître et analyser de façon critique la place de lieux de mémoire dans le grand récit québécois ;
4. Avoir une connaissance sensible de la ville de Québec, tant pour visualiser le passé (lieux de mémoire) que pour travailler sur la création d'une station de visite guidée en médiation culturelle et littéraire ;
5. S'immerger dans un milieu francophone pendant plusieurs jours et ainsi exercer le français à l'oral et à l'écrit dans différents lieux et milieux (vie quotidienne, musée, archives, discussions)
6. Développer un regard personnel sur diverses écritures et éprouver par la découverte et l'échange ses propres choix esthétiques et critiques.

Évaluation

Suivant le principe des blocs et des échelons, chaque activité préparant la suivante, les étudiantes et étudiants se familiariseront avec les concepts du cours de même qu'avec la géographie de la ville sur la plateforme en ligne du cours en accès libre à compter du début du cours, le 6 mai 2024.

*Note : Plusieurs des activités préparatoires en ligne ne sont pas évaluées. Il est néanmoins conseillé de compléter toutes les activités préparatoires afin de favoriser un séjour à Québec informé et allégé et de nourrir un bon esprit de cohorte dans ce cours très spécial.

Évaluation

Avant le voyage à Québec (40%)

- 1) Participation de qualité aux quatre discussions en ligne 15%
 - 3 participations à un forum « Échangeons »
- 2) Choisissez votre lieu de mémoire (votre justification et deux commentaires à vos pairs) 5%
- 3) Enregistrez une lecture expressive (formatif)
- 4) Quizz sur le roman *Premier jardin* d'Anne Hébert 10 %
- 5) Quizz sur la pièce de théâtre *Marguerite : le feu* d'Émilie Monnet 10%

Pendant le voyage à Québec (25%)

- 6) Prise de notes quotidienne pour votre journal de bord
 - Une page de votre journal de bord (formatif)
- 7) Animation à l'oral de la station du parcours littéraire (15%)
 - La brève présentation et la signification historique d'un lieu de mémoire
 - Une lecture expressive d'un extrait littéraire du *Premier jardin* d'Anne Hébert ou de *Marguerite : le feu* d'Émilie Monnet. Cet extrait doit être enraciné dans ce lieu servant de contexte à votre création littéraire
- 8) Développement de votre personnage de fiction historique en lien avec le lieu de mémoire et l'artefact 5%
- 9) Évaluation par les pairs de la contribution intellectuelle au séminaire et à la création du parcours 5%

Après le voyage à Québec (40%)

- 10) Journal de voyage (25%)
 - Un lieu de mémoire par jour (300 mots par jour) – 4 jours choisis sur 8 jours de voyage
 - une réflexion finale sur le parcours littéraire constitué par notre groupe sur les lieux de mémoire à Québec.
- 11) Mise en ligne de l'enregistrement de la station littéraire telle que présentée à Québec (5%)
- 12) Votre création littéraire de 800-1000 mots. Un personnage de fiction historique en lien avec le lieu de mémoire et l'artefact choisis (10%)

NB : les étudiants qui omettront de rendre un (1) travail ou de faire la présentation obtiendront automatiquement un F pour le cours. Certaines activités préparatoires sont facultatives.

*À se procurer

- Anne Hébert, *Premier jardin*, Paris, Le Seuil, 1988.
- Émilie Monnet, *Marguerite : le feu*, Montréal, Les Herbes rouges, 2024.

Des exemplaires seront en vente à la **librairie du Soleil** 33 George St, Ottawa, ON K1N 8W5 (sous mon nom et numéro de cours).

Vous pouvez demander un envoi postal moyennant un léger supplément.

Des copies électroniques sont aussi disponibles.

***DES EXTRAITS CHOISIS**

Sont disponibles sur le cours en ligne (Brightspace, réserves ARES). Nous discuterons des textes inscrits au programme en lien avec l'expérience du terrain. Ces textes brefs seront disponibles sur la plateforme en ligne du cours.

QUE FAUT-IL APPORTER POUR LE VOYAGE À QUÉBEC ?

- **Bonnes chaussures de marche et une paire de chaussures de rechange**
- Bagage de taille raisonnable (vous devrez le transporter vous-mêmes si vous venez en train, à deux reprises, entre la gare et l'auberge : [15 minutes](#) de marche en dénivelé)
- Un sac à lessive (pour mettre vos vêtements sales)
- Cahiers et crayons habituels (pour notes et dessins)
- Appareil-photo/téléphone intelligent si vous le désirez (n'oubliez pas le chargeur, et identifiez-le à votre nom !)
- Dictionnaire de poche (fr./angl.)
- Médicaments et prescriptions (au besoin)
- Crème solaire, chapeau ou casquette des Nordiques ☺, chandail chaud ou manteau, écharpe. N'exagérez pas : il y a des boutiques à Québec !... mais peu de temps pour les fréquenter.
- Vêtements appropriés pour les visites d'églises et de bâtiments publics
- Parapluie ou imperméable
- Une bouteille à eau
- Un sac léger pour les excursions

Avant le départ : Assurez-vous...

- d'avoir fourni un numéro de téléphone d'urgence ;
- d'avoir fourni votre numéro d'étudiant(e) ;
- de vous être muni(e) d'une assurance-voyage (ou de connaître les risques) ;
- d'apporter votre carte d'assurance-maladie (OHIP, Québec ou d'une autre province)

INFORMATIONS PRATIQUES

Office du tourisme
En face du Château Frontenac
12, rue Sainte-Anne
Québec, QC G1R 3X2
1-877-BONJOUR (1-877-266-5687) 783-1608
www.bonjourquebec.com
Heures d'ouverture : 9 h à 17 h.

ÉPICERIES

Le marché d'Emma (au pied de l'auberge)
<https://www.marchedemma.com>

Épicerie du Vieux-Québec, Marché Extra
48, Côte du Palais

L'Intermarché (petit supermarché standard)
850, rue Saint-Jean

Le Crac, aliments sains & La carotte joyeuse (produits naturels et biologiques)
690, rue Saint-Jean

Provisions Inc. 1115 Rue Cartier

Métro Plus (immense supermarché) : 850m de l'auberge
860, boul. Charest Est

SANDWICHES, PÂTISSERIES ET PRODUITS FINS

Épicerie de la rue Couillard (bière et vin)
27, rue Couillard

Chez Paillard (soupes, sandwiches, pâtisseries, café, pain pour emporter)
1097, rue Saint-Jean

Épicerie Moisan (produits fins et plats cuisinés, café et pâtisseries)
* très cher mais à voir!
699, rue Saint-Jean *Plus vieille épicerie en Amérique du Nord

BUANDERIES

Lavoir du Vieux-Québec
35, rue Saint-Flavien
9h à 21h
(418) 261-6989

TRANSPORTS EN COMMUN

Bus (Métrobus 800 ou 801, pour aller à l'Université Laval (Sainte-Foy) ou aux centres commerciaux géants comme Place Sainte-Foy et Place Laurier)

<http://www.rtcquebec.ca/Horairesettrajets/Parcoursparsecteur/tabid/202/Default.aspx>

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES (À PIED)

[Maison de la littérature](#) (fabuleuse !) : 40, rue Saint-Stanislas

- Lundi : fermée
- Mardi au vendredi : 10h à 20h
- Samedi : 10h à 19h
- Dimanche : 10h à 17h

[Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste](#) (très belle) : 755, rue Saint-Jean

- Lundi, mardi et jeudi : midi à 17h30
- Mercredi : midi à 20h
- Vendredi : 10h à 17h
- Samedi et dimanche : 13h à 17h

[Bibliothèque du Morrin Centre](#) (très belle, voisine de la Maison de la littérature) : 44,

Chaussée des Écossais

Mardi et jeudi : jusqu'à 20h.

LATE ASSIGNMENT POLICY:

LATE ASSIGNMENTS ARE NOT ACCEPTED EXCEPT FOR OFFICIALLY DOCUMENTED REASONS.

For medical reasons, students must produce a Doctor's Certificate. A doctor's certificate does not allow for an unlimited extension. The extension is limited to the length of the period of illness specified in the doctor's certificate. In case of death of a close relative, students must produce an obituary on which their name appears to confirm their relationship to the deceased or a copy of the Death Certificate. For legal reasons such as jury duty, court appearance, imprisonment or deportation, students must produce official documentation from legal authorities.

UNIVERSITY DEADLINES:

Final submission of assignments is governed by the deadlines imposed by the University. All in-class assignments are due not later than the deadlines set by the University Senate for each semester. Instructors are not allowed to grant extensions beyond these dates. Students who cannot meet these deadlines must request a deferral from the Registrar's Office.

Classroom etiquette:

Students are encouraged to relate course issues to the real world of Canadian society. Some issues we discuss are controversial and/or sensitive to some members of the class. Critical debate founded on intellectual analysis is encouraged and the principle of academic freedom is respected, but students must not make offensive or harmful statements. Racist, sexist,

homophobic or other derogatory language will not be tolerated. Respect people you disagree with intellectually. While active participation in the lectures and workshop periods are encouraged, you must also allow others the chance to be heard. Disruptive behavior is an instructional offence at Carleton University.

<https://carleton.ca/secretariat/wp-content/uploads/Academic-Integrity-Policy-2021.pdf>

Electronic dimensions of the course:

Email: I try to reply to student email messages quickly. Replies are often brief. I reply in order, so during busy periods (right before an assignment is due), a reply might be delayed by a day or two. I often recommend that you make an appointment to discuss your concerns in greater depth. I do not discuss grade appeals or requests for extensions by email. Replies to emails sent in the evening or on the weekend may not receive as quick a reply.

Brightspace: This course uses Brightspace. The course site has the course outline. I will also post lecture slides (but not notes) in advance of the lecture. Key information or updates will be posted regularly.

Assignments must be original: you must obtain prior approval from the instructor if you intend to submit work that has previously or concurrently been submitted, in whole or in part, for credit in another course. Students must keep all research notes - you may be asked to present these even after you have submitted your paper. Submitting the same paper to different courses without permission is an instructional offence.

Plagiarism and Instructional Offences: The university regulations on academic offences (plagiarism, cheating, disruptive behavior, etc.), as described in the Carleton Undergraduate Calendar, apply to all students. Plagiarism is a serious academic offence taken seriously at Carleton, especially since incidents of plagiarism have increased in recent years. Be very careful when using the Internet in your research, for Internet plagiarism, while on the rise, is easier to detect than other forms of plagiarism. Plagiarism penalties include receiving a zero for the paper, being granted a failure (F) in the course, or even being expelled from the university. A record of the incident remains in your university student file while you are studying at Carleton.

See <https://carleton.ca/secretariat/wp-content/uploads/Academic-Integrity-Policy-2021.pdf>

The University Senate defines plagiarism as —presenting, *whether intentional or not*, the ideas, expression of ideas or work of others as one's own.

Plagiarism occurs when a student:

- directly copies more than one or two sentences of someone's written work without acknowledgement;
- closely paraphrases the equivalent of a short paragraph or more without acknowledgement;

- borrows without acknowledgement any ideas in a clear and recognizable form in a way that presents them as the student's own thought, where such ideas, if they were the student's own, would contribute to the merit of his or her work.

You cannot submit the same paper for academic credit in another course without prior permission. *Also, please note that you cannot purchase a paper, nor can you "borrow" or steal a paper, from another student and submit it as your own work. These cases will be treated as instructional offences.* If the instructor suspects that a student has submitted a plagiarized assignment, it will be forwarded to the Director of the School of Canadian Studies, Dr. Donna Patrick. If it is agreed that an instructional offence may have been committed, the case will be forwarded to the Associate Dean (Undergraduate Affairs) of the Faculty of Arts and Social Sciences. University procedures do not allow the instructor to discuss the allegations with you. You will receive a request from the Associate Dean's Office to discuss this matter in person with two Associate Deans. They decide if an instructional offence has occurred, following an interview with the student, and decide what, if any, any penalties are warranted. Thus, you must keep all research notes and printouts from web sites, even after you submit your paper. The key to avoiding plagiarism is to learn how to do research and how to cite sources properly.

The following web site provides advice:

<https://carleton.ca/tls/teachingresources/administrative-pedagogy/academic-integrity-resources/#sect2>

Other issues and regulations:

A key to success in university is adopting an organized and balanced approach to your courses. Time management is a crucial issue for students. Many instructors expect students to average 2 hours of work for every hour of class. In this class, this means a weekly average of 6 hours of work outside of class. However, the demands are unevenly distributed, so good time management and organization of your competing priorities – study, family, friends, social life, work, and other interests – will help you do well. Develop a reading schedule, develop a good note-taking system, schedule your time accordingly (as your work deadlines are unevenly distributed), and do not leave everything to the last minute. Try not to get too stressed out, exercise regularly, and eat properly! If you feel that you are struggling, do not wait to see me or your other instructors.

Students with disabilities: Students with disabilities requiring academic accommodation are encouraged to contact a coordinator at the Paul Menton Centre to complete the necessary letters of accommodation. Then make an appointment with me to discuss your needs. Completed forms must be returned to the Paul Menton Centre early in the term, to ensure sufficient time to make accommodation arrangements. www.carleton.ca/pmc/

Religious accommodation: Students requesting academic accommodation based on religious obligation should make a formal, written request to the instructor for alternative dates and/or means of satisfying requirements. Such requests should be made during the first two weeks of any given academic term, or as soon as possible after a need for accommodation is known to exist, but in no case later than second-last week of classes in that term.

<https://carleton.ca/equity/focus/discrimination-harassment/religious-spiritual-observances/>

Pregnancy: Pregnant students requiring academic accommodation are encouraged to contact Equity Services to complete a letter of accommodation. Then make an appointment with the instructor at least two weeks prior to the first academic event in which it is anticipated the accommodation will be required.

<https://carleton.ca/tls/teachingresources/administrative-pedagogy/academic-accommodations/#sect2>
